

# GÉRER LA PAIE ET LES COTISATIONS SOCIALES DANS LA FONCTION PUBLIQUE (CP FFP®)

## OBJECTIFS

Calculer les éléments nécessaires à l'établissement de la paie des agents titulaires et contractuels.  
Traiter les différents congés maladie existants dans la fonction publique et calculer leur indemnisation.  
Calculer les droits à l'allocation chômage.  
Déclarer les cotisations par le biais de la DSN.  
Expliquer le détail des bulletins de paie aux agents concernés.

## ADMISSION

La procédure d'admission vise à vérifier l'adéquation entre les prérequis, le choix du parcours certifiant, le projet professionnel et le profil du candidat. Elle comprend : • L'étude du dossier de candidature, composé d'un CV et d'une lettre de motivation, • Un entretien téléphonique. A l'issue de la procédure, chaque candidat reçoit une réponse par un courrier motivé.

## PUBLIC ET PRÉREQUIS

Collaborateurs du service paie ou administration du personnel disposant d'une expérience de 3 mois minimum dans le domaine de la paie  
Il est nécessaire de maîtriser les statuts de la fonction publique ou d'avoir suivi les formations "Statuts de la fonction publique d'État & des collectivités territoriales" ou "Statuts de la fonction publique hospitalière" proposées par GERESO

## MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes  
Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)  
Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation  
Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

## SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation  
Évaluation à chaud et à froid assurée par la solution LearnEval

## DÉROULEMENT DE L'EXAMEN

À la fin du parcours de formation, réalisation d'un cas pratique à présenter devant un jury professionnel

6

MODULES

14

JOURS

de formation  
en présentiel

### MODULE #1

#### Paie dans la fonction publique

Éléments de rémunération, cotisations et maladie

4 JOURS

### MODULE #2

#### URSSAF et fonction publique

Assiette de cotisations, déclaration et contrôle

2 JOURS

### MODULE #3

#### Congés maladie dans la fonction publique

Droits et indemnisation des agents

2 JOURS

### MODULE #4

#### Gérer les IJSS des agents contractuels

Accidents du travail, maladie, maternité, paternité, accueil de l'enfant

1 JOUR

### MODULE #5

#### Allocations chômage dans la fonction publique

Droits, indemnisations et nouveautés 2023/2024

3 JOURS

### MODULE #6

#### Les fondamentaux de la Déclaration Sociale Nominative (DSN) dans la Fonction publique

Sécuriser les informations déposées en DSN

2 JOURS

## PROGRAMME

Modules de formation à suivre sur une période maximale de 12 mois

### PAIE DANS LA FONCTION PUBLIQUE (4 JOURS - PACL)

- › La trame du bulletin de paie
- › Les éléments de rémunération
- › Les cotisations du bulletin de paie
- › Les autres retenues
- › Positions statutaires
- › Suspension du contrat de travail

### URSSAF ET FONCTION PUBLIQUE (2 JOURS - URCL)

- › Définir ce qui constitue l'assiette de cotisations
- › Déterminer l'assiette réelle de cotisations
- › Identifier les taux de cotisations
- › Les exonérations sociales
- › La déclaration des cotisations en DSN
- › Le contrôle URSSAF en pratique : maîtriser l'ensemble des étapes

### CONGÉS MALADIE DANS LA FONCTION PUBLIQUE (2 JOURS - CMCL)

- › Congés maladie des fonctionnaires
- › Règles de coordination entre le régime spécial et le régime général
- › Congés maladie des agents contractuels
- › Indemnisation de la maladie au régime général : la gestion des IJSS
- › Congé maternité, congé de paternité et congé d'accueil de l'enfant
- › Accident de service, de travail et de trajet

### GÉRER LES IJSS DES AGENTS CONTRACTUELS (1 JOUR - IJSP)

- › La protection sociale des agents contractuels
- › Maladie
- › Maternité - Paternité et accueil de l'enfant
- › Accidents du travail

### ALLOCATIONS CHÔMAGE DANS LA FONCTION PUBLIQUE (3 JOURS - ASCL)

- › Le régime d'assurance chômage
- › Ouverture de droit à l'Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi (ARE)
- › Calcul de l'allocation journalière
- › Spécificités applicables aux fonctionnaires
- › Paiement de l'allocation
- › Règles de coordination secteur public/secteur privé - Pôle emploi

### LES FONDAMENTAUX DE LA DÉCLARATION SOCIALE NOMINATIVE (DSN) DANS LA FONCTION PUBLIQUE (2 JOURS - DSNP)

- › La DSN, une obligation légale pour la Fonction Publique
- › Distinguer les différentes structures et rubriques du fichier
- › Déclarer les cotisations : Urssaf et retraite
- › Traiter les déclarations événementielles : les structures impactées dans la déclaration

## PROMOTIONS À VENIR

Voici quelques suggestions de parcours de formation :

18 et 19 Janvier 2024 et les 25 et 26  
Janvier 2024 - PACL  
+ 21 et 22 Mars 2024 - CMCL  
+ 3 au 5 Avril 2024 - ASCL  
+ 6 et 7 Mai 2024 - URCL  
+ 21 Mai 2024 - IJSP  
+ 17 et 18 Juin 2024 - DSNP

25 au 28 Mars 2024 - PACL  
+ 8 et 9 Avril 2024 - CMCL  
+ 6 et 7 Mai 2024 - URCL  
+ 17 et 18 Juin 2024 et 21 Juin 2024  
- ASCL  
+ 2 Octobre 2024 - IJSP  
+ 7 et 8 Octobre 2024 - DSNP

24 au 27 Septembre 2024 - PACL  
+ 7 au 9 Octobre 2024 - ASCL  
+ 18 et 19 Novembre 2024 - URCL  
+ 25 Novembre 2024 - IJSP  
+ 9 et 10 Décembre 2024 - DSNP  
+ 16 et 17 Décembre 2024 - CMCL

## LIEU

Espace Formation GERESO  
22 place de Catalogne  
75014 Paris

## TARIFS

**7 820 € HT**

- support + e-ressources,
- évaluation LearnEval,
- suivi individuel,
- contrôle des acquis de formation à l'issue de chaque module,
- préparation à l'examen,
- examen final devant un jury professionnel,
- certificat Professionnel reconnu par la FFP et l'OPQF

Réf : **CER-GES-VPA**

Taux de réussite : 67% des participants aux Certificats professionnels CPFFP® ont obtenu leur certification à l'issue de leur parcours (données actualisées au 2 janvier 2024).



